

L'écho du Cedapa

N° 87 - JANVIER / FEVRIER 2010 - 4 €

ZOOM / LES VACHES,
RESPONSABLES DU
RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ?

ECONOMIE LAITIÈRE /
DES ECARTS IMPORTANTS DE
PRIX DE REVIENT DU LAIT

> **Edito**

Le "show" et le froid

ET AUSSI....

*LES NORMANDES QUI AIDENT À
PASSER LA CRISE (P.7)*

*BIEN DÉMARRER LA SAISON D'HERBE (P.3)
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CEDAPA (P.2)*

Sans surprise, la mission inter-ministérielle contre les algues vertes a repris l'essentiel des propositions de la profession agricole, récemment formulées lors d'un grand show médiatique.

Nous espérons un signal positif en faveur du développement des systèmes herbagers. Il n'en a été nullement question. Il y a pourtant consensus à dire que l'herbe est une réponse environnementale et économique pour les Côtes d'Armor... Face à l'ampleur du défi, le CEDAPA, pionnier en matière d'agro-écologie et spécialiste reconnu des systèmes de production très herbagers, a rapidement proposé ses services. En vain.

La priorité pour les éleveurs, c'est d'acquérir une solide formation afin de préparer au mieux l'évolution de leur système fourrager vers plus d'herbe pâturée, atout majeur de la réussite économique.

A contrario, les investissements programmés (déshydratation et séchage en grange de fourrages, mais aussi méthanisation), d'un coût exorbitant, sont en total décalage avec les besoins immédiats des éleveurs.

Nous disposons au CEDAPA d'un solide réseau de fermes expérimentées, d'une équipe d'animateurs-techniciens directement opérationnels, et d'une "boîte à outils" véritable gisement de références, fruit de près de 30 ans de suivis de terrain. A la communication "bling bling" le CEDAPA préfère une approche pragmatique avec une recherche constante de l'efficacité économique et environnementale.

Face à la gravité et l'urgence de la situation, le CEDAPA réitère sa demande de participer activement au plan d'action contre les algues vertes et sollicite pour cela le soutien des élus locaux concernés. L'heure est venue de mettre de côté les différences d'approche idéologique, il en va du crédit de la profession agricole, il en va de l'avenir de notre territoire.

PATRICK THOMAS



L'INFORMATION TECHNIQUE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

L'herbe, l'herbe, l'herbe... Et l'économie

Quelles sont les actions du CEDAPA qui vous semblent utiles, inutiles, celles qui manquent ? Pour orienter les actions 2010, les adhérents ont répondu à ces trois questions, lors de l'assemblée générale du CEDAPA.

Au hit-parade des actions jugées les plus utiles : l'économie des exploitations laitières, les nouveaux contacts avec les paysans, toutes les thématiques autour de la gestion de l'herbe et de la pérennité des prairies (et dans une moindre mesure les prairies complexes), le volet politique (surtout la politique agricole commune (PAC)) et Appétit.

Rien d'étonnant dans le contexte actuel que l'une des actions prioritaires pour les adhérents soit de fournir des références sur l'économie des exploitations laitières (voir synthèse de l'étude dans ce numéro) et travailler avec des groupes d'agriculteurs sur leurs chiffres. Une action que certains adhérents souhaitent même amplifier : "Au Cedapa il reste encore du chemin à faire sur l'autonomie en comptabilité", jugent-ils. "La compta, note Rémi Le Mézec, c'est comme les autres dossiers administratifs, c'est à notre portée, mais ça ne se fait pas tout seul". Pierre-Yves Evain, adhérent à l'AFOC* comme vingt-deux autres paysans costarmoricains juge que le plus important pour les agriculteurs, c'est de s'impliquer davantage dans le choix de leurs critères : "choisir une durée d'amortissement calée sur la durée de vie du matériel peut permettre par exemple de ne pas le remplacer pour des raisons fiscales".

Pas question pour le CEDAPA de faire le travail de l'AFOC, ni de demander à tous les paysans de réaliser eux-mêmes leur comptabilité. Mais les groupes technico-économiques, où l'on

Les adhérents du Cedapa sont toujours stimulés par le travail technique sur l'herbe, avec cependant des questions nouvelles ! Ils demandent de la technique, de l'expérimentation, de l'échange...

décortique en groupe les chiffres de l'exploitation qu'on visite, sont à développer. "Le groupe local est important pour aider à comprendre sa compta", insiste Christophe Carro.

Cet échange peut aider chaque agriculteur à verbaliser ses propres critères de fonctionnement et/ou à trouver des indicateurs plus adaptés que les indicateurs classiques pour piloter sa ferme.

Côté gestion de l'herbe, il y a des thèmes qui restent d'actualité : la lutte contre chardons, rumex, et pissenlits mérite toujours des expérimentations de terrain et des échanges entre paysans. On peut citer aussi pêle-mêle : pérennité des prairies, semis sous couvert... Les fondamentaux de la gestion de l'herbe ne sont pas inutiles à rappeler : "on finit parfois par oublier qu'on ne fait pas du foin que pour les stocks d'hiver, mais d'abord pour gérer les excédents d'herbe". Et si d'aventure les anciens en avaient moins besoin, les débutants, eux, sont demandeurs.

L'actualité, le contexte créent ou modifient aussi les demandes techniques. Quelles légumineuses

(variétés, espèces) dans quelles conditions pour bénéficier de la nouvelle PAC ? Comment tirer le meilleur parti, par exemple, de la luzerne ? Pour ceux qui transforment ou veulent passer en bio : les rations sans ensilage, et/ou sans concentrés achetés... Sans parler du changement climatique perçu par certains adhérents : "Plus ça va, plus c'est froid au printemps", qui incite à choisir des espèces et/ou variétés plus précoces que le RGA tardif sur quelques parcelles de la ferme.

Sur ces sujets, les adhérents attendent à la fois un travail d'animation : "les groupes d'échanges, ça permet d'avancer vers plus d'autonomie" et un travail technique : "on a besoin d'un regard extérieur sur notre gestion de l'herbe, sur nos prairies". Le regard de quelqu'un "d'ouvert, qui tourne suffisamment sur les fermes pour être capable d'avoir un jugement affûté". Quelqu'un qu'on aimerait aussi volontiers solliciter sur les prairies complexes : "l'étude menée par le CEDAPA sur 12 parcelles ne suffit pas. Les prairies évoluent tellement en fonction du sol, de la région, de l'année, de la saison, de la gestion de l'herbe., qu'il faut multiplier les observations dans différents contextes ! Sans cela, on risque d'aller vers des conclusions erronées".

Mais la technique ne suffit pas ; encore faut-il aussi qu'elle soit divulguée au plus grand nombre ! A l'assemblée générale un groupe de travail a planché sur la communication. Pour toucher les jeunes, le site internet est à actualiser, à faire vivre davantage en lien avec celui du Réseau Agriculture Durable (RAD), pour favoriser les échanges entre les

L'ASSEMBLEE GENERALE DU CEDAPA A EU LIEU LE 17 DECEMBRE A PLERIN



LA MISE A L'HERBE

Le plus tôt possible, dès que ça porte, et en douceur. "On commence par un couple d'heures, par beau temps", explique Didier Motais (éleveur laitier à Loscouët-sur-Meu), "et elles ne sortent jamais le ventre vide". "Il y a trop peu d'herbe pour qu'il y ait grand risque", estime quant à lui Jean-Christophe Le Dantec (Glomel). En revanche, le risque de tétanie d'herbage existe au moment de la fermeture des stocks : "15 jours à 3 semaines avant la fermeture des stocks, je distribue de la magnésie calcinée", explique Jean-Christophe. Les facteurs de risque : les vaches fraîches vêlées, l'herbe jeune, le temps froid (les vents d'est au mois d'avril). "Toujours distribuer du sec tant que les vaches ne sont pas à 100% d'herbe dans la ration".

Grande prudence aussi chez Guy et Hélène Personne, en ovin viande (Saint-Vran) : "les brebis qui sortent en premier, vers la fin janvier, ont mis bas en septembre-octobre ; cela fait 4 à 5 mois à l'intérieur". Elles sortent la première fois, "le ventre plein de foin, pendant une heure un bel après-midi". Progressivement, sur dix jours, elles atteindront la demi-journée dehors : le cap est alors passé, estime Guy.

En bovin viande, chez Pascal Hillion (Saint-Bihy), la mise à l'herbe du premier lot d'animaux intervient en général entre le 15 mars et le 1^{er} avril, selon la portance des terrains : "je sors une trentaine de vaches, qui ont vêlé en septembre-octobre avec leurs veaux, un troupeau facile à rentrer si besoin". Pas de ratelier au champ ; la mise à l'herbe est brutale. Cependant, elles sont rentrées les premiers soirs, "mais bien souvent s'il fait beau et s'il y a de l'herbe, elles ne veulent plus rentrer". Au besoin, s'il pleut et que la portance des terrains fait défaut, le troupeau peut retourner en stabulation une semaine voire 15 jours courant avril. Les autres lots sortent plus tard, au fur et à mesure de la pousse de l'herbe : en général "tout le monde est sorti pour la dernière quinzaine d'avril : quand les petites génisses sortent, il faut être sûr de ne pas avoir à les rentrer à nouveau".

LA PARCELLE DE RESERVE

10 ares par vache à mettre de côté et à ne plus pâturer dès la mi-mars. Choisir une parcelle bien pourvue en trèfle (et si possible peu pourvue en rumex !) qui gardera ainsi son appétence. L'objectif est de ne pâturer cette parcelle que quand elle sera à point, soit en général, début mai. Les vaches vont "bloquer" pendant une dizaine de jours sur cette parcelle, ce qui sera suffisant pour permettre aux autres paddocks de pousser. Le décalage est fait ! Et désormais c'est l'herbe qui attendra les vaches, et non plus l'inverse.

L'EARL de l'Espérance à Pommerit-Le-Vicomte choisit une parcelle proche de la stabulation, pour pouvoir surveiller la pâture, et "parce que c'est là que les vaches seront le plus longtemps !" Si la sortie des vaches intervient avant le 15 février, ce sera la première parcelle pâturée, sinon Laurence (Le Métayer) choisit une parcelle qui a été bien finie à l'automne. 8 ares par vache suffisent. La parcelle de réserve sera pâturée quand la hauteur d'herbe est supérieure à 15 cm à l'herbomètre, ce qui intervient "entre le 5 et le 8 mai". Les vaches y resteront entre 10 et 15 jours, ce qui permettra aux autres parcelles de pousser.

Pascal Hillion met de côté 10 ares par vache. Sauf s'il sort les bêtes en tout début mars, la parcelle de réserve ne sera pas déprimée. Objectif : la pâturer vers le 15 mai "mais la parcelle de réserve ne sera pas nécessairement entièrement pâturée". Pour Pascal, "la parcelle de réserve est d'autant plus nécessaire que la mise à l'herbe est précoce et le printemps froid. Dans ce cas, on risque vraiment de manquer d'herbe à la mi mai". Pascal fonctionne en paddocks de 80 ares à 1,20 ha pour 40 vaches, "soit des paddocks de quatre jours".

Tous les herbagers ne font pas la parcelle de réserve, mais reconnaissent qu'elle se fait souvent naturellement, du fait de la surface en herbe disponible pour les vaches... Et de l'expérience.

Jean-Christophe Le Dantec (vaches laitières) pilote cette période à travers la distribution de stock : "comme je ne fais pas de parcelle de réserve, je retarde sans doute d'une semaine la fermeture des stocks. Mais j'en distribue aussi probablement moins début avril. Pour moi cela revient au même, et ça me semble plus souple". Chez lui (Glomel, côté Maël-Carhaix, en zone humide il est vrai), les stocks sont fermés au plus tôt le 20 avril, et au plus tard le 5 mai.

François et Yvette Clément (ovin viande, Trémargat) gèrent aussi cette période de manière empirique. Particularité chez les Clément, les brebis taries sont dehors tout l'hiver : "il n'y a donc pas de problème de nettoyage des parcelles au printemps". Néanmoins, il peut arriver certaines années que les animaux rentrent 15 jours au mois de mars, pour laisser l'herbe pousser : "s'il y a des réserves en foin que les bêtes ne veulent pas manger dehors, et qu'elles tournent un peu trop vite sur les parcelles". Autre particularité de leur ferme : "les terres (bien pourvues) réagissent bien, dès que le temps devient plus doux". Bref, à Trémargat, "on peut avoir confiance dans la nature !"

agriculteurs via le net. Il faut aussi mettre en avant les études du Cedapa sur les avantages économiques et environnementaux des exploitations des adhérents, même si ce discours apparaît parfois en décalage par rapport aux attentes des jeunes en école d'agriculture.

Autre axe de réflexion : la valorisation des produits durables. Six agriculteurs ont repris en main le chantier et planchent tant à la promotion de l'agriculture durable qu'à l'étude pour la création de filières. Des produits durables ont été introduits dans 15.000 repas en restauration collective (surtout du fromage blanc, mais aussi du boeuf et du porc). Pour 2010, le CEDAPA va accueillir un stagiaire en logistique, pour estimer le coût de la collecte du lait des adhérents du CEDAPA et déterminer l'emplacement idéal pour l'implantation d'un éventuel atelier de transformation.

*Association de Formation à la Comptabilité

> Formations

Conduite d'élevage et alimentation des petits ruminants, le 8 avril à Gourin, avec Hubert Hiron du GIE zone verte

Gestion du pâturage en élevage caprin et ovin, à partir du 18 mars, Trémargat

Fromagerie fermière, 19 mars, avec Hubert Hiron du GIE zone verte

Inséminer soi-même(vaches), à partir du 18 février (puis les 2, 11 et 25 mars) - Dominique Le Brun, société France Bovia. Il reste juste une place disponible !

Contact : Jeanne Thiébot, 02.96.74.75.50

Faut-il devenir végétarien pour sauver la Planète ?

De plus en plus d'environnementalistes appellent les citoyens européens au boycott de la viande, pour lutter contre le réchauffement climatique. Ils s'appuient sur un rapport de la FAO de 2006 pointant à l'échelle internationale les contributions de l'élevage dans la production de gaz à effet de serre. Les constats de ce rapport, analyse André Pfimlin de l'Institut de l'Élevage, ne sont pourtant pas totalement transposables en Europe.

Tout commence en 2006, avec la publication d'un rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), au nom évocateur : « *L'ombre de l'élevage sur la planète* ». La FAO dénonce l'élevage comme responsable de 18 % des émissions de gaz à effet de serre, soit plus que les transports ! Sans compter son impact sur la dégradation des terres, la pollution de l'atmosphère et des eaux et la perte de biodiversité. Tout cela pour n'occuper finalement qu'une place modeste dans l'économie mondiale : à peine 1,5% du produit intérieur brut (PIB) mondial.

Paradoxalement ce sont les élevages extensifs qui sont davantage pointés du doigt par la FAO : le rapport souligne la faible efficacité des systèmes pastoraux qui utilisent des milliards d'hectares pour une production de viande ou de lait très limitée. L'élevage est en effet la ressource principale pour un milliard de paysans pauvres, en Afrique ou en Asie, qui n'ont d'autres choix que de valoriser des surfaces très sensibles aux aléas climatiques, d'où un surpâturage avec une perte de la biodiversité et une érosion des sols.

Parallèlement, la population mondiale devrait

RÉPARTITION DES GAZ À EFFET DE SERRE ÉMIS PAR L'ÉLEVAGE, PAR SOURCE EN ÉQUIVALENT CO₂ (FAO 2006)

| | |
|---|-----|
| Déforestation (70%pâturage) | 34% |
| Rejets des animaux (ruminants) (CH ₄) | 25% |
| Déjections (CH ₄ , NO ₂) | 31% |
| Perte de matière organique des sols / élevage | 2% |
| Cultures fourragères et grains / élevage | 7% |
| Transformation, transport et distribution | 1% |

augmenter de 50% d'ici 2050, puis se stabiliser. Cette augmentation, qui s'accompagne d'une

urbanisation croissante et de l'augmentation du pouvoir d'achat, notamment en Chine, Inde et Moyen Orient va entraîner une demande accrue pour les produits animaux. Conclusion : seul l'élevage industriel, en particulier de porc et de volaille, pourra satisfaire cette nouvelle demande. Si la FAO note les graves dégâts dus au développement de ces élevages en l'absence de contraintes environnementales, les experts considèrent aussi qu'il sera plus facile de contrôler et de traiter les effluents au niveau de quelques grosses unités industrielles, qu'auprès d'une multitude d'éleveurs.

"Comment passer d'un diagnostic mondial très bien documenté s'adressant principalement aux pays en voie de développement à une lecture plus européenne, tout en restant conscient des enjeux planétaires ?", s'interroge André Pfimlin* de l'Institut de l'élevage.

"Sir" Paul McCartney pense avoir trouvé la réponse : *"Quiconque veut sauver la planète doit commencer par arrêter de manger de la viande. C'est le plus important que l'on puisse faire. Quand on y pense, le végétarisme est une approche globale remarquable qui permet de lutter tout à la fois contre les problèmes d'environnement, de la faim dans le monde et de la cruauté envers les animaux"*. Plus près de nous, le site www.viande.info invite à *"une reconnaissance de l'impact de la viande sur l'environnement, la sous-alimentation humaine et la souffrance animale"*. Dix personnalités (dont Jean-Marie Pelt, Corinne Lepage, Pierre Rabhi ou Jean-Claude Pierre) réclament *"un moratoire sur l'élevage intensif et des mesures énergiques pour faire baisser la consommation de produits d'origine animale"*. Ils s'appuient en particulier sur la faiblesse du rendement en énergie et en protéines de la transformation des céréales ou des protéagineux en lait et en viande, rendement d'autant plus faible pour les ruminants. Sur leur site, un

graphique montre ainsi que pour produire un kg de boeuf de pâturage il faut 269 m², quand il n'en faut que 55 m² pour un kg de porc, ou même 53 m² pour un kg de poulet d'engraissement. De quoi faire passer le message que manger de la viande, c'est mal, et manger de la viande de boeuf, c'est encore cinq fois pire que de manger du poulet !

Pour André Pfimlin, le message principal repris par les médias du rapport de la FAO, qui est celui de la lourde responsabilité des ruminants dans le changement climatique (pour une faible productivité), est une *"image partielle et difficilement transposable en Europe"*.

Ainsi la déforestation (surtout au Brésil), première source de gaz à effet de serre (voir tableau page précédente) ne peut selon lui être entièrement affectée aux éleveurs européens. 70% de cette déforestation est utilisée pour le développement d'une production bovine extensive, pas vraiment souhaité par les éleveurs européens, *"bien au contraire"*. Quant au soja brésilien, *"les éleveurs européens pourraient s'en passer"*.

Du côté de l'eau, *"en Europe, l'essentiel de la production de lait et de viande de ruminants dépend peu de l'irrigation"*, bien que, reconnaît l'auteur, les pays du sud ont développé une production laitière intensive à base de maïs irrigué et de concentrés. L'élevage de porcs et de volailles est en revanche très dépendant du maïs et du soja, *"deux cultures d'été, souvent irriguées"*. Le problème en Europe concerne davantage la qualité de l'eau : *"les objectifs de la directive cadre sur l'eau pour 2015 paraissent*

difficilement accessibles pour la moitié des régions européennes". Maigre consolation, les européens sont néanmoins en avance en matière de réglementation environnementale.

Autre différence européenne par rapport au constat de la FAO : *"la responsabilité des systèmes d'élevage pastoraux à la dégradation de la biodiversité reste un constat surprenant pour les européens"*. La valorisation d'importantes surfaces en prairies permanentes peu intensives par l'élevage européen est au contraire un atout pour le maintien de la biodiversité, pour la typicité des produits animaux et la qualité des paysages. *"Mais, observe aussi André Pfimlin, si la contribution des systèmes extensifs sont importants en surface, les quantités de lait et de viande produits dépendent de plus en plus des systèmes intensifs"*.

L'auteur s'interroge sur l'avenir des systèmes d'élevage industriels : *"restent-ils vraiment la solution incontournable, comme le suggère le rapport de la FAO"* dans un contexte de prix élevé de l'énergie et de contraintes environnementales plus fortes ? D'autant plus que les GES ne sont *"qu'un des indicateurs environnementaux à prendre en compte pour construire des systèmes d'élevage plus propres"* : si la production de méthane par tonne de lait reste relativement constante quel que soit le système d'élevage, *"la consommation d'énergie, la fertilisation, la part et le type de prairie utilisée, les volumes et les types de déjections peuvent être très variables"*.

**D'après "L'ombre de l'élevage sur la planète, analyse du rapport de la FAO et perspectives européennes", André Pfimlin, institut de l'élevage, carrefour des productions animales, 2008*

LES SYSTEMES HERBAGERS PRODUISENT MOINS DE GAZ A EFFET DE SERRE (GES)

Dans les élevages laitiers, 50 % des émissions de GES sont dûes au méthane. Mais contrairement aux idées reçues, qui voudrait que la vache nourrie aux concentrés soit plus efficace, l'augmentation de la production laitière par animal ne diminue pas les émissions par litre de lait. En fait, la production d'équivalent CO₂ varie peu en moyenne selon les systèmes de production, mais peut varier du simple au double selon les fermes. Avantage en revanche aux systèmes herbagers, si l'on considère le stockage possible de carbone dans les prairies. "La compensation par le stockage de CO₂ des émissions totales (intrants compris) s'échelonne selon les hypothèses de 10 à 14% pour un système où la SFP inclut plus de 30% de maïs, à 40-70% pour les systèmes lait et viande très herbagers".

Evaluation des émissions de gaz à effet de serre en élevage bovin et perspectives d'atténuation, S. Hacala, Réseaux d'élevage, A. Le Gall, Fourrages (2006), 215-227

« SAUVEZ LA PLANETE, MANGEZ PLUS DE BOEUF »

Le Times du 25 janvier rapporte l'histoire d'un couple de maraîchers bio bien connus de la Côte-est des Etats-Unis, qui introduisent l'élevage de bovins et moutons sur leur ferme « parce qu'ils se préoccupent du sort de la Planète ». Et prennent ainsi à contre-pied les militances actuelles qui prônent le végétarisme. Lui se moque de la vogue écologiste de vilipender la consommation de viande. *"L'idée que l'arrêt de la consommation de viande est une solution contre les maladies de la terre est ridicule"*, dit-il de sa ferme du Maine (USA). *"Un végétarien qui mange du tofu fait en usine à partir de soja brésilien est responsable de plus de CO₂ que moi"*. Du Vermont (...) au Danemark, une avant-garde de petits agriculteurs essaie de faire passer l'idée que leurs fermes sont plus respectueuses de l'environnement que les fermes industrielles. *"Si vous suspendez une vache dans les airs avec des seaux de grains, c'est une mauvaise fille"*, explique un agriculteur danois. *"Mais si vous la mettez là où elle doit être, sur l'herbe, le bilan carbone de cette vache ne devient pas seulement neutre, mais négatif"*. Collins, éleveur laitier du Vermont qui développe des logiciels pour aider les agriculteurs à augmenter leurs taux de carbone

dans le sol, va même plus loin : avec une gestion adaptée, les agriculteurs pourraient augmenter de 2% les niveaux de carbone dans les terres agricoles, les pâturages, ou les terres incultes, dans les deux prochaines décennies. Certains chercheurs font l'hypothèse qu'une augmentation de 1% (il est vrai sur une vaste surface) pourrait suffire à capturer l'équivalent total des émissions mondiales des gaz à effet de serre. Cette mécanique fonctionne en partie parce que ces éleveurs n'utilisent pas d'engrais ou de pesticides pour entretenir leurs prairies, et n'ont pas besoin d'énergie pour produire ce que leurs animaux mangent, en dehors de celle que fournit gratuitement le soleil. En outre, le pâturage utilise souvent des terres qui seraient autrement improductives. Et le couple de maraîchers bio de conclure : *"même si nous ne pouvons manger de l'herbe, nous la transformerons en quelque chose que l'on peut manger"*.



Le maintien des petites fermes économes passe par un prix du lait rémunérateur

Le prix d'équilibre du lait chez les herbagers est conforme à la moyenne des autres systèmes. Mais les écarts sont importants entre les fermes : en cause les charges de structure, le montant des aides mais aussi la taille des structures.

Coût de production du lait, prix de revient, prix d'équilibre... difficile de s'y retrouver. Mais l'essentiel est bien de savoir quel prix de vente du lait permettra de couvrir les charges et d'atteindre les objectifs de revenu que l'on s'est fixé.

Dans un premier temps, nous avons opté pour une approche trésorerie avec le calcul du point d'équilibre, pour l'échantillon de 25 fermes laitières du CEDAPA.

Pour trouver le point d'équilibre, on commence par définir les besoins en prélèvements privés, auxquels on ajoute une marge de sécurité et les annuités : on obtient l'EBE visé. A cet EBE, on ajoute les charges opérationnelles et les charges de structure (hors amortissements et frais financiers) ce qui nous donne le chiffre d'affaires visé.

De ce chiffre d'affaires, on retranche les autres produits : viande, cultures de vente, production secondaire et DPU / MAE. On obtient le produit qui doit

venir de la vente du lait, que l'on va diviser par le nombre de litres vendus.

Pour notre échantillon de 25 fermes CEDAPA, sur une moyenne 2006-07-08, on obtient une moyenne de 330 euros pour 1000 litres vendus. Ce calcul a été fait en fixant les prélèvements privés arbitrairement à 20 000 euros par unité de travail (UTH) familial.

Si cette moyenne est proche des chiffres qui ont circulé dans la presse, nous avons été très surpris par l'importance des écarts entre les fermes du groupe : de 250 à 427 €/1000 l.

Car si le coût alimentaire est relativement homogène (en lien avec le système fourrager à dominante herbagère de l'ensemble des fermes), d'autres facteurs sont bien plus variables et expliquent ces écarts.

Côté charges, on peut citer les charges de structures et en particulier de

mécanisation. Les annuités plus ou moins élevées en fonction des derniers investissements réalisés. Un point d'équilibre faible n'est pas forcément synonyme d'une exploitation en bonne santé si l'outil de production n'est pas régulièrement entretenu.

Côté produits, on note l'importance des aides publiques. Les aides PAC par 1000 litres vendus varient de 50 à 100 €. Les adhérents ayant pu voir leurs DPU réévalués grâce au combat des paysans jeûneurs ont une marge de sécurité supérieure à la moyenne des herbagers. Un contrat MAE peut apporter aussi un peu de marge : 25 € en moyenne.

Enfin, le volume vendu par UTH est un facteur explicatif important. Si les systèmes de production économes ont jusque là permis aux petites structures d'être viables grâce à un travail important d'économie sur les intrants, ce résultat ne pourra pas être atteint si le prix du lait n'est pas rémunérateur.

KATELL NICOLAS

Fermes laitières herbagères, fermes laitières conventionnelles : les chiffres

Centre d'économie rurale (276 fermes, clôture 1^{er} trimestre 2009)
CEDAPA (22 fermes, clôture fin 2008-début 2009)

LES FERMES LAITIÈRES DU CEDAPA NE SONT PAS TRÈS DIFFÉRENTES DES AUTRES : cependant moins de lait vendu et une désintensification à la surface, et à l'animal.

| | CER | CEDAPA |
|--------------------------------|--------|---------|
| UTHf | 1,67 | 1,83 |
| SAU | 66,33 | 65,38 |
| Quantité lait vendu | 337925 | 288 205 |
| Chargement (UGB / ha consommé) | 1,55 | 1,44 |
| % de maïs dans la SFP | 41% | 14% |
| Lait produit par vache | 7 085 | 5 760 |
| Lait produit / ha SFP | 7 436 | 5 649 |

UTHf unité de travail familial, SAU surface agricole utile, UGB Unité gros bovin, SFP surface fourragère principale

| | CER | CEDAPA |
|---------------------------|-----|--------|
| EBE% sur le produit total | 37% | 42% |
| EBE pour 1000 litres | 209 | 240 |

EBE excédent brut d'exploitation

LA MARGE BRUTE, NETTEMENT MEILLEURE, MONTRE UNE BONNE MAITRISE DES CHARGES OPÉRATIONNELLES :

- l'économie réalisée sur l'hectare de surface fourragère est importante : près de la moitié moins cher
- mais c'est surtout la diminution des concentrés distribués qui explique la différence de coût alimentaire

| | CER | CEDAPA |
|---------------------------------|-----|--------|
| Marge brute pour 1000 l | 250 | 318 |
| Coût de mécanisation par ha SAU | 531 | 486 |
| Coût/ha SFP | 295 | 152 |
| Coût concentré VL / 1000 l | 52 | 29 |
| Coût fourrage VL / 1000 l | 34 | 22 |
| Coût alimentaire VL / 1000 l | 86 | 51 |

VL : vache laitière

DES RESULTATS ECONOMIQUES MEILLEURS, ... jusque début 2009. Mais ces résultats n'intègrent pas, ou peu, la baisse du prix du lait.

"Notre choix de la Normande pèse lourd dans nos résultats économiques"

Patrick et Fabienne Thomas ont construit un système herbager cohérent, dont l'un des piliers est la race Normande. Un choix qui leur permet aussi de faire le dos rond dans le contexte actuel de prix du lait.

"Ce qu'on fait, c'est avant tout essayer de faire des choix cohérents. C'est une accumulation de petites choses cohérentes qui font que ça passe ou pas". Patrick et Fabienne Thomas ont une ferme de 60 ha et 245.000 litres de lait à Plouguenast. "Notre système est basé sur l'autonomie, et sur la diminution des coûts de production". Les vaches sont à l'herbe de fin mars à fin octobre, avec toujours un peu de foin distribué au cornadis. La ration hivernale est composée de maïs et de foin, avec 1,5 à 2 kg de concentrés. "Le foin est la manière la moins coûteuse de stocker de l'herbe. Mais je fais de l'ensilage à l'auto-chargeuse, s'il faut sauver une récolte".

Le choix d'une race mixte, la Normande, s'inscrit dans cette cohérence. "La mixité est un atout important dans nos systèmes autonomes : on sollicite davantage les atouts naturels de l'animal quand on ne fait pas appel aux apports extérieurs pour tamponner les périodes alimentaires plus délicates". C'est le cas par exemple à l'automne : "valoriser de l'herbe sur pied en arrière-saison, c'est très intéressant économiquement. Mais la ration est moins riche en énergie. Un animal qui a des réserves va passer le cap sans dommage", sans conséquences sur sa santé ou sa fertilité. Autre avantage de la race, les produits viande et un prix du lait sensiblement plus élevé : "en 10 ans, grâce à la génétique, on a gagné 50 kg de poids de carcasse par vache de réforme. Sur l'année, cela représente environ 2000 euros. C'est une sacrée bouée de sauvetage en période de disette".

Patrick s'intéresse à la génétique de son troupeau depuis maintenant plusieurs décennies, "déjà du temps de mes parents". Le troupeau de Normandes de ses parents "avait noirci dans les années 80. On a fait machine arrière". Les critères de sélection ont évolué au fil du temps : "quand on faisait du taurillon, on recherchait du gabarit, et de la masse musculaire". Il a aujourd'hui levé le pied, surtout sur le gabarit : "en logettes, les vaches qui ont trop de gabarit



fatiguent". La masse musculaire reste en revanche un élément important : "la sélection de la Normande s'assoit aujourd'hui sur ce critère, mais je trouve encore quelques taureaux qui me conviennent". Autre critère important, les aplombs : "le parcellaire est éclaté et éloigné, les vaches marchent beaucoup". Et la production laitière reste bonne : "avec 10% de maïs dans la SFP et 200 kg de concentrés par vache, on est à 5700 kg/VL de lait brut, soit seulement 300 kg en dessous de la moyenne des Normandes tous systèmes confondus. Je choisis toujours des taureaux avec un index lait nettement positif". Patrick estime aujourd'hui que "sans grande dépense", ses choix génétiques sont payants : "le cumul des générations fait que les caractères génétiques sont bien ancrés. On a rarement des toccardes !"

La sécheresse de 2003, qui leur a coûté très cher en achats de fourrages, a modifié certains choix techniques : "au départ on souhaitait faire coller les vélages avec la pousse de l'herbe. On souhaitait même faire l'impasse sur les concentrés". Aujourd'hui, pour sécuriser le système, Patrick et Fabienne ont beaucoup de vélages en décembre et janvier, pour assurer une partie de la lactation sur la ration hivernale.

La limite de leur système herbager, c'est le parcellaire : "on peut difficilement diminuer encore le coût alimentaire". Un parcellaire qui entraîne aussi une lourde charge de travail, le point noir de la ferme : "on a toujours des bêtes à promener, des génisses à surveiller...on passe aussi beaucoup de temps au nettoyage des logettes. Pour le confort des animaux, c'est important".

« DANS NOS SYSTEMES ON SOLLICITE DAVANTAGE LES APTITUDES NATURELLES DES ANIMAUX »

La ferme en quelques chiffres (campagne 2008-2009)

SAU : 63,20 ha, une trentaine d'hectares accessibles dans un rayon d'un kilomètre

**Quota : 286.000 litres de lait
246.000 litres vendus
TB : 44,36
TP : 35,83**

**Prix moyen des veaux : 246 €
Prix moyen des vaches de réforme : 1039 €**

5400 litres de lait par VL (résultat comptable)

**Coût alimentaire : 44 € / 1000 litres de
Coût de concentrés : 13,8 € / 1000 litres**

EBE / produit : 49%

NATHALIE GOUÉREC



POUR RENTRER DANS LE SYSTEME HERBAGER, « ON S'EST ENTOURE DE CONSEILS » PATRICK THOMAS (A GAUCHE) AVEC PATRICK LE FUSTEC AU COURS D'UNE FORMATION A LA GESTION DE L'HERBE POUR LES NOUVEAUX HERBAGERS

En route vers le système herbager

"*Tout s'est fait très progressivement. Quand on travaille sur du vivant, on ne peut pas tout bouleverser d'un coup*". Patrick Thomas et Fabienne se sont installés chacun de leur côté en 83 et 82, tous les deux sur le site de leurs parents : Patrick poursuivant la production laitière, et Fabienne créant un élevage de lapins. Après leur mariage, ils réuniront en 1995 l'exploitation sur un seul site. Patrick est en production laitière, mais élève tous les veaux. Le silo de maïs est ouvert toute l'année pour nourrir les taurillons : "*on avait 15 ha de maïs, dont la moitié sous plastique*". Par relation, André Pochon vient sur sa ferme : "*tu le connais, il fallait arrêter les taurillons tout de suite, tout chambouler ! A défaut de nous faire changer de système, il nous a incités à la réflexion*". Patrick suit le cheminement des herbagers par quelques réunions et par voie de

presse. En 1994, Patrick et Fabienne implantent leur première parcelle de RGA-TB, enfin pas tout à fait la première : "*en 82-83, j'avais implanté une parcelle de RGA-TB. Mais je m'étais cassé le nez, parce que j'étais resté tout seul dans mon coin*". Cette fois c'est différent : "*on a adhéré au CEDAPA, et on s'est entouré de conseils*". Les taurillons passent à l'herbe, "*mais ce n'était pas évident, les bêtes peuvent être dangereuses*". Après une tentative d'attentat, les taurillons sont abandonnés au profit des veaux de lait. Un parcours sans souci ? "*Non ! On a perdu plusieurs vaches par météorisation, à cause de la variété de trèfle Aran, qui était sensée permettre de pérenniser le trèfle dans les prairies*". Bref, "*il fallait y croire pour continuer*". En 1999 se profile le contrat territorial d'exploitation (CTE) : "*on voulait signer un*

contrat réduction d'intrants en 95, mais ce n'était pas possible sur notre bassin versant". Un montage de dossier "*galère*", pour ce premier CTE du CEDAPA (et un des premiers du département). Le CTE ouvre l'opportunité d'arrêter la production de lapins : "*On avait peu de choses à modifier. Economiquement on savait où on allait, grâce à l'expérience des collègues*". Et surtout la production de lapins subit alors une grave crise sanitaire. "*C'était un sacré contraste. On rendait la production laitière de plus en plus autonome, et l'autre production était de plus en plus dépendante des fournisseurs d'aliments, de médicaments. C'était difficile dans sa tête de gérer les deux*". Depuis l'exploitation a peu changé : un peu plus de quota, un peu plus d'herbe, 3 ou 4 ha en plus "*pour augmenter la surface accessible*".

> annonce

"Jeune homme, 28 ans, expérience en élevage, transformation laitière et maraichage, recherche emploi dans ces domaines ou autre poste dans la filière durable ou bio. J'habite à Mellionec près de Rostrenen. J'ai un véhicule. Temps partiel accepté".
Erwan Penard: 06-78-57-08-80.
erwankaradeg@wanadoo.fr

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, Bât. Groupama, BP 332, 22193 Plérin cedex
02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Robert Hamon
Comité de rédaction : Pascal Hillion, Joël Le Calvez, Michel Le Voguer, Laurence Le Métayer-Morice, Suzanne Dufour
Mise en forme : Nathalie Gouérec
Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier
Impression : J'imprime, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cédex.
N° de commission paritaire : 1113 G 88535 - ISSN : 1271-2159

Bulletin d'abonnement à retourner avec votre règlement à

l'écho du CEDAPA BP 332 - 22193 PLERIN Cédex

Nom :
Prénom :
Adresse :
Commune :
CP : Tél :
Profession:.....

Adhérent CEDAPA ou élève/ étudiant
Non adhérent, établissement scolaire
Soutien+organismes, entreprises
Adhésion 2010

Je m'abonne pour :

1 an (6 numéros) 2 ans (12 num.)

18 € 27 €
27 € 45 €
39 € 60 €
50 €

(Chèque à l'ordre du CEDAPA, prix TTC dont TVA à 2,10%)

J'ai besoin d'une facture